

## Jeux traditionnels. Le jeu de bouchon ou de palets

Jean-Jacques Bertaux

### Résumé

Cet article expose les résultats d'une enquête lancée auprès des visiteurs du Musée de Normandie à Caen et des lecteurs des *Annales de Normandie*. Sous des dénominations diverses et avec un vocabulaire très varié, le jeu est en outre bien connu à travers toute la Normandie où, malgré une régression incontestable depuis un demi-siècle, sa survie semble devoir être tenace. Pratiqué en milieu ouvrier comme en milieu rural, essentiellement par des adultes et presque exclusivement par les hommes, il a le double caractère de jeu « d'adresse » et de jeu « d'argent ». Les anciennes distinctions entre plusieurs types de palets tendent fortement à s'estomper et les nombreuses variantes de la règle du jeu ne portent en fait que sur de minces détails.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Bertaux Jean-Jacques. Jeux traditionnels. Le jeu de bouchon ou de palets. In: *Annales de Normandie*, 16<sup>e</sup> année, n°2, 1966. pp. 165-179;

doi : 10.3406/annor.1966.4607

[http://www.persee.fr/doc/annor\\_0003-4134\\_1966\\_num\\_16\\_2\\_4607](http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1966_num_16_2_4607)

---

Document généré le 15/05/2016

# Traditions populaires de la Normandie

## JEUX TRADITIONNELS

### Le jeu de Bouchon ou de Palets

Il y a un an, consacrant aux jeux traditionnels une de ses vitrines, le Musée de Normandie mettait à la disposition de ses visiteurs un questionnaire sur l'un de ces jeux, celui du bouchon — ou de palets —, encore pratiqué couramment de nos jours en Normandie. Le même questionnaire fut diffusé par les *Annales de Normandie* auprès de leurs abonnés normands. Plusieurs réponses nous sont à ce jour parvenues. La récolte aurait certes pu être plus abondante, elle nous paraît cependant suffisante pour que nous puissions maintenant exposer ici les résultats de l'enquête. Celle-ci, est-il besoin de le préciser, doit toute sa substance à la complaisance de nos informateurs : que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude (1).

Les localités pour lesquelles l'enquête nous a fourni une documentation — parfois très complète, parfois fragmentaire — sont :

— dans le Calvados : Argences (c. de Troarn), Bénouville (c. de Douvres), Caen, Chouain (c. de Balleroy), Cresserons (c. de Douvres), Mesnil-Clinchamps (c. de Saint-Sever), Le Plessis-Grimoult (c. d'Aunay-sur-Odon), Saint-Aubin-d'Arquenay (c. de Douvres), Saint-Martin-des-Besaces (c. du Bény-Bocage) et Tournay-sur-Odon (c. de Villers-Bocage) ;

— dans l'Eure : Bourth (c. de Verneuil), Serquigny (c. de Bernay) et Thiberville (ch.-l. de c.) ;

---

(1) Celle-ci va tout d'abord à M<sup>lle</sup> Marchand, de Bourth, et à M. Xavier Rousseau, d'Argentan, qui ont recueilli à notre intention de précieux renseignements. Puis à chacun de nos informateurs : MM. Costard, Douyère, Feuillet, Hyacinthe, Lecoq, Leliégeois, Postel et Sanrefus, pour le Calvados ; Charles, Marre et Martin, pour l'Eure ; MM. Bertaux, Binet et Langeard, pour la Manche ; Dubu et Lemercier, pour l'Orne ; Lefebvre et Noury, pour la Seine-Maritime. Enfin, nous avons puisé dans le dossier relatif aux jeux traditionnels dans la région de Flers constitué en 1957 par M<sup>lle</sup> H. Letouzey à l'intention du Musée de Normandie.

— dans la Manche : Avranches, Donville-les-Bains (c. de Granville), Gonfreville (c. de Périers), Martigny (c. de Saint-Hilaire-du-Harcouët), Saint-Patrice-de-Claids (c. de Lessay) et Saint-Pierre-Eglise (ch.-l. de c.) ;

— dans l'Orne : Argentan, Landisacq (c. de Flers), Vimoutiers (ch.-l. de c.) et Vrigny (c. de Mortrée) ;

— dans la Seine-Maritime : Buchy (ch.-l. de c.), Heurteauville (c. de Duclair), Lillebonne (ch.-l. de c.), La Mailleraye (c. de Caudebec), Nointot (c. de Bolbec) et Sandouville (c. de Saint-Romain-de-Colbosq) (2).

### *Noms du jeu.*

Jeu de bouchon ? jeu de palets ? On hésite sans cesse entre l'une et l'autre dénomination, chacune mettant l'accent sur l'accessoire ou le groupe d'accessoires qui, selon les optiques, semblent caractériser le mieux le jeu. Celui-ci consiste en effet, si l'on s'en tient à une définition simplifiée et sans entrer dans les variantes de la règle, à chercher à abattre au moyen de disques métalliques suffisamment lourds et lancés à la main — les palets —, un but, morceau de liège ou de bois — le bouchon —, sur lequel s'empilent les enjeux. L'incertitude de dénomination du jeu se manifeste dans la variété des noms qui lui sont donnés à travers la Normandie, variété qui existe parfois dans une même localité. *Jeu de bouchon* est la dénomination courante, semble-t-il, à Bourth et à Serquigny, à Saint-Martin-des-Besaces ; son emploi n'est plus que secondaire à Donville comme à Vrigny. Passant à une forme au féminin, on parle de *jouer à la bouchonne* à Argences, Bénouville, Caen, Cresserons, Mesnil-Clinchamps, Saint-Aubin-d'Arquenay et Tourmay-sur-Odon. Le but — bouchon, bouchonne — est ici l'élément déterminant de la dénomination usitée. C'est toujours de lui qu'il s'agit dans les expressions suivantes : *jeu de mi* à Landisacq ; *jeu de galoche* à Chouain, à Avranches, Donville, Martigny et Saint-Patrice-de-Claids, à Argentan et à Vrigny, ou encore de *galine* à Vimoutiers ; *jouer à la butte* enfin, à Buchy, Nointot et Thiberville (3). Mais ces quatre dernières dénominations ne sont pas exclusives de l'emploi d'un autre terme pour désigner le bouchon en tant qu'accessoire du jeu : par exemple, les gens de Buchy, jouant à *la butte*, appelleront le bouchon : *mère*.

(2) Nous ne mentionnerons plus département ni canton dans la suite de cet article.

(3) La même expression est signalée aux confins normanno-picards au siècle dernier, par A. Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères...*, Le Havre, 1876, p. 54.

Reste encore une dénomination qui mentionne le but : *jouer à la quilleboche*, ce terme désignant lui aussi le bouchon ; aucun de nos informateurs ne nous la signale, mais elle est mentionnée, au siècle dernier, par Du Bois, Duménil et Moisy (4).

Les autres accessoires du jeu, les palets, entrent beaucoup moins fréquemment dans sa dénomination. On dit *jeu de palets*, de manière usuelle, semble-t-il, au Plessis-Grimoult ; on le dit également, mais comme une dénomination secondaire, à Mesnil-Clinchamps ; enfin, aussi à Vrigny, mais, précise notre informateur, rarement. C'est aux palets que fait également référence l'expression *jouer aux plaques* en usage à Nointot. Enfin, dernière dénomination, inattendue celle-là : *jouer à la pétanque*, employée au Plessis-Grimoult, par très vraisemblable et sans doute récente contamination à partir du jeu méridional maintenant bien connu jusque dans nos régions.

#### *Accessoires : le bouchon.*

Les accessoires du jeu sont donc de deux sortes : d'une part une cible, le bouchon, d'autre part des projectiles, les palets. Comme son nom l'indique, le bouchon était à l'origine en liège ; mais aucun de nos informateurs ne nous signale l'emploi de ce matériau de nos jours. Trois d'entre eux par contre le mentionnent dans des souvenirs remontant aux alentours d'un demi-siècle ou plus : bouchon de liège à Buchy ; « vrai » bouchon aussi à Lillebonne vers 1890 ; enfin à Vrigny avant 1900, on employait de préférence un « fort bouchon de bouteille » ou bien, à défaut, un bouchon de carafe à cidre qui avait l'inconvénient de constituer une cible presque aussi large que haute et donc moins facile à renverser. Pour le siècle dernier et le début du nôtre, divers auteurs mentionnent d'ailleurs implicitement l'usage du bouchon de liège (5), mais Moisy mentionne aussi la cible en bois qu'il définit à plusieurs reprises comme une petite quille aplatie à chaque extrémité (6). Ce bouchon en bois, utilisé déjà à Vrigny avant 1900 quand les joueurs n'avaient point de bouchon en liège sous la main, est de nos jours d'un usage absolument général, fabriqué par les joueurs eux-mêmes,

(4) Louis Du Bois, *Glossaire du patois normand*, Caen, 1856, p. 293. — E. et A. Duménil, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1849, p. 184 : emploi signalé pour l'arrondissement de Valognes (Manche). — Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1887, p. 535 : en Normandie « centrale ».

(5) R.-G. de Beaucoudrey, *Le langage normand au début du xx<sup>e</sup> siècle... Dans le canton de Percy (Manche)*, Paris, s.d., p. 233, article « Galoche ». — Du Bois, *op. cit.*, p. 293, article « Quilleboche ». — Moisy, *op. cit.*, p. 98, article « Butte ».

(6) Aux articles « Butte », p. 98, « Galine », p. 314, et « Quilleboche », p. 535.

souvent, très prosaïquement, à partir d'une section de manche à balai. Il se présente donc comme un morceau de bois blanc, de volume cylindrique, dont les deux extrémités bien planes servent indifféremment à asseoir le bouchon en équilibre ou à porter la pile des enjeux qui le charge. Pour une section dont le diamètre mesure très généralement 2,5 à 3 centimètres, la hauteur du bouchon, dans la majeure partie des cas signalés, est comprise entre 7 et 10 centimètres ; les hauteurs de 6, 12, 15 et 20 centimètres, respectivement signalées à Tournay-sur-Odon, Caen, Serquigny et Saint-Patrice-de-Claids, semblent plutôt exceptionnelles. Pour les bouchons de liège d'autrefois, nos informateurs donnent des diamètres analogues, mais des hauteurs moindres : de 4 à 8 centimètres. De liège ou de bois, le bouchon est un accessoire facilement remplaçable.

Les dénominations de cette cible sont, l'énumération de celles du jeu lui-même l'a fait pressentir, fort variées :

— *bouchon* est un terme connu en tous lieux, mais il est fréquemment supplanté par un autre ; l'emploi en semble toutefois exclusif à Bourth et à Serquigny, au Plessis-Grimoult et à Saint-Martin-des-Besaces ;

— *bouchonne* est la forme en usage à Argences, Bénouville, Caen, Cresserons, Mesnil-Clinchamps, Saint-Aubin-d'Arquenay et Tournay-sur-Odon ;

— *butte* est en usage à Nointot et à Thiberville ; ici, la dénomination ne fait plus allusion au matériau primitif de l'accessoire, mais à la fonction de ce dernier, but que doivent atteindre les palets ;

— *galine* est en usage à Vimoutiers, *galoche* à Donville, Martigny, Vrigny, secondairement à Landisacq ; les deux termes sont évidemment parents ; le premier au moins est loin d'être spécifiquement normand puisqu'on le trouve actuellement encore dans le dialecte comtois (7) ;

— *mère* est signalé en usage à Buchy, il y a plus de trente ans ;

— *mi* est encore en usage à Landisacq, où l'on connaît aussi *galoche* et *bouchon* ; la dénomination est en rapport évident avec la fonction secondaire de l'accessoire qui est de porter la pile des enjeux ou mises dont l'ensemble constitue la *mitée* ;

---

(7) Par exemple, à Lantenne (Doubs) : cf. Jean Garneret, *Un village comtois. Lantenne. ses coutumes, son patois*, Paris, 1959, p. 324, article 722. — Duméril, *op. cit.*, p. 112, avait déjà noté que le terme se retrouvait dans le patois du Jura.

— reste enfin *quilleboche* signalé, nous l'avons vu, au siècle dernier par plusieurs auteurs (8) ; le terme fait bien sûr allusion à l'aspect de la cible qui, surtout lorsqu'elle est en bois, ressemble assez à une petite quille. Si l'origine de plusieurs de ces dénominations semble claire, en rapport avec l'aspect ou la fonction de l'accessoire, il n'en est cependant pas de même pour les trois termes, *galine*, *galoche* et *mère*, dont nous laissons à plus compétent que nous le soin d'élucider l'étymologie.

*Accessoires : les palets.*

Les types de palet sont beaucoup plus divers que ceux de bouchon. Certes, le modèle général en est, au moins actuellement, un disque assez épais et lourd, mais il y a, pour commencer, de notables différences de dimensions, non seulement d'une localité à l'autre, mais aussi, en un même lieu, pour des raisons propres au jeu. Trois de nos informateurs nous fournissent sur ce dernier cas d'intéressantes précisions :

— à Argences, chaque joueur dispose de trois palets d'une même épaisseur, 5 mm, mais de diamètres différents : la *palette* ou *tralle*, le (palet) *moyen* et le (palet) *placé*, respectivement de 8,5, 6 et 5 cm de diamètre ; leurs différences sont fonction de leur rôle, les deux derniers étant lancés le plus près possible de la cible, le premier, directement sur elle, pour la renverser :

— nous retrouvons la *tralle* à Caen, avec un diamètre de 10 cm, les deux autres palets dont dispose le joueur étant cette fois semblables entre eux ;

— enfin, au Nord de Caen, à Bénouville, Cresserons et Saint-Aubin-d'Arquenay, chaque joueur a deux palets, de même épaisseur — 8 mm — mais de diamètres et de noms différents : le palet proprement dit, de 6 cm, et la *plaquette*, de 7 cm. Dans les trois cas, la différence de dimensions est voulue par la règle du jeu. Il y a un demi-siècle, on utilisait aussi, à Chouain, trois palets différents. Aucun autre informateur ne nous signale cette particularité qui semble de nos jours n'exister que dans la Campagne de Caen et qui est sans nul doute la survivance de la différence plus nette encore entre palets d'un même jeu, signalée par Moisy au siècle dernier ; Moisy distingue en effet le palet *apectant*, épais et « à contour émoussé », que le joueur lance le plus près possible de la cible, et le palet *coupant*, « tout à fait plat », destiné à renverser la cible (9). De cette distinction

(8) Se reporter à la note 4.

(9) Moisy, *op. cit.*, aux articles : « apectant », p. 29, « coupant », p. 162. et « galine », p. 314.

ancienne, outre les cas susmentionnés, d'autres survivances s'expriment dans le vocabulaire du jeu. Ainsi, à Caen, mais aussi à Nointot, le verbe *couper* signifie : lancer le palet de manière à renverser le bouchon ; à Caen encore, pour déterminer leur ordre d'entrée dans la partie, les joueurs *pectent*, c'est-à-dire lancent un palet le plus près possible de la bouchonne. Cependant, partout ailleurs que dans les cas signalés, les palets ont en gros, dans un même jeu, même diamètre comme même épaisseur, compte tenu des différences dues à une provenance de fabrication fort peu homogène ; pour cette même cause, les différences de poids y sont, nous le verrons, appréciables. L'épaisseur peut, d'une localité à l'autre, varier entre 4 et 15 mm. minimum et maximum respectivement signalés à Argentan et à Tournay-sur-Odon, mais les épaisseurs les plus courantes s'échelonnent entre 7 et 10 mm. Pour les diamètres, l'éventail des mesures relevées va de 4 à 10 cm, les dimensions les plus fréquentes de beaucoup étant de 5 à 7 cm. L'épaisseur du disque est donc relativement importante par rapport à son diamètre : c'est que les joueurs recherchent des palets lourds, se *plaçant* bien. Un seul de nos informateurs a précisé pour nous cette recherche de poids : à Nointot, 200 g sont considérés comme un poids qu'il ne faut pas dépasser. Dans un jeu de *mi* provenant de Landisacq (10), quatre des palets sont en fonte, de même diamètre mais d'épaisseur et de caractéristiques différentes, et pèsent respectivement 105, 175, 180 et 295 g ; le cinquième, en plomb, pèse 165 g ; les quatre premiers sont des contrepoids de métier à tisser, le dernier a été fabriqué par le joueur lui-même. Cet exemple montre bien l'autre aspect de la diversité des types de palet, résultant de la variété des matériaux et des provenances de fabrication.

Les informations recueillies permettent en effet de constater l'emploi de neuf matériaux différents pour faire les palets, l'emploi de l'un n'étant nullement exclusif de celui des autres, non seulement dans une même localité, mais même — on vient de le voir — à l'intérieur d'une série appartenant à un même jeu. C'est que les palets sont la plupart du temps fabriqués par les joueurs eux-mêmes ou, à leur demande, par un artisan local, avec le matériau dont ils disposent au moment ; les palets de provenance industrielle et commerciale ajoutent encore à cette

---

(10) Immatriculé au Musée de Normandie : 57.3.1.1 à 6. Il a figuré à l'exposition « Jeux de force et d'adresse dans les pays de France » organisée à Paris par le Musée National des Arts et Traditions Populaires du 4 juillet 1957 au 6 janvier 1958, sous les numéros 625 à 627. Cf. le catalogue publié par H. Trémaud, dans : *Arts et Traditions Populaires*, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3-4, p. 224, et pl. V, p. 251.

diversité. Le plomb est de beaucoup le plus utilisé ; des palets en plomb sont signalés dans dix-neuf localités où leur emploi apparaît bien souvent nettement prédominant ; toutefois, à Nointot et à Serquigny, depuis environ une génération, ils ont été complètement supplantés par des palets en fer. Le palet de plomb est par excellence celui que fabrique le joueur lui-même et plusieurs de nos informateurs n'ont pas manqué de nous donner de pittoresques détails à ce sujet. Le plus fréquemment, le plomb, fondu soit au foyer domestique dans la pelle à feu, soit chez le maréchal-ferrant, était moulé dans un couvercle de boîte à cirage ; mais il arrivait aussi qu'il fût coulé dans un cercle de fer, par exemple, précise notre informateur de Serquigny, dans un anneau d'attelage. Cet anneau forme armature et rend le palet moins facilement déformable ; toutefois, des palets ainsi armés ne nous sont signalés qu'à Saint-Martin-des-Besaces, Serquigny et Vrigny ; partout ailleurs, ils sont entièrement en plomb et notre informateur d'Argences est seul à les déprécier, reprochant au matériau d'être trop mou. L'avantage du poids l'emporte sans aucun doute, pour les joueurs, sur ce défaut ; de plus, le plomb était, autrefois bien plus que de nos jours, relativement facile à se procurer ; la « récolte » en était parfois pittoresque : à Vrigny, à la fin du siècle dernier, les écoliers ramassaient, en vue de les fondre pour en faire des palets, les balles tirées à l'occasion du concours traditionnel de la cible de Mai. L'étain était aussi utilisé, quoique fort malléable ; on le signale à Buchy, Thiberville, Landisacq, Martigny ; il pouvait être fourni par le rétameur ambulante, ou bien l'on faisait fondre une vieille cuiller en étain et l'on moulait le palet, là encore, dans un couvercle de boîte à cirage. Les palets en fer ont supplanté ceux en plomb à Nointot et à Serquigny depuis 1918 environ ; ils sont également utilisés à Argences, Argentan, Caen, Gonfreville, Mesnil-Clinchamps, Saint-Patrice-de-Claids ; eux aussi sont faits souvent par les joueurs eux-mêmes — à Serquigny, de nos jours, ils sont découpés au chalumeau dans des ferrailles au rebut puis façonnés — ou, à leur demande, par un artisan local ; mais, à Argentan avant 1914, les quincailliers en vendaient, de provenance sans doute industrielle. A la même époque, c'étaient des palets en fonte que vendaient les quincailliers de Duclair et de Caudebec-en-Caux. Bon nombre de palets sont en effet des utilisations secondaires de produits d'industries locales : à Bourth, d'acier doux ou de cuivre, ils proviennent de la petite industrie métallurgique du pays d'Ouche ; à Caen et dans les environs, on s'en procure « par connaissance », en fonte ou en acier, aux hauts fourneaux de Colombelles ; les



contrepoids utilisés comme palets à Landisacq proviennent des métiers de Flers. Utilisation secondaire également : des morceaux de tuiles arrondis, à Vrigny à la fin du siècle dernier ; mais c'était vraiment faute de mieux, semble-t-il, comme il arrive aussi de nos jours, à Caen, de voir utiliser des disques de bois à défaut de palets de métal. Dernier exemple d'utilisation secondaire, mais le matériau est cette fois précieux : celle de pièces de 5 Francs en argent (diamètre : 3,7 cm), à Lillebonne vers 1890.

Les termes qui servent à désigner les palets, pour être à peine moins nombreux que ceux relatifs au bouchon, sont d'une diversité réelle bien moindre :

— *palet* est compris et employé en tous lieux, au moins de nos jours ;

— *palette* le remplace parfois, par exemple à Landisacq, ou bien désigne seulement un palet particulier, le plus grand de la série, comme à Argences ;

— *pelot*, forme nettement dialectale, est en usage à Buchy ;

— *tralle* est synonyme de palette dans sa seconde acception, à Argences encore, et à Caen ; c'est aussi un terme dialectal ;

— *plaque* est en usage à Nointot et à Saint-Martin-des-Besaces ;

— *plaquette* est synonyme de *tralle* à Bénouville, Cresserons, Saint-Aubin-d'Arquenay. Sauf peut-être *tralle* qui pourrait faire allusion à la manière particulière de lancer le palet ainsi désigné, toutes ces dénominations sont relatives à l'aspect de l'objet. Il est remarquable que les diminutifs palette et plaquette s'appliquent particulièrement au palet de plus fort diamètre dans une série ; le fait n'est peut-être paradoxal qu'en apparence et pourrait bien signifier qu'autrefois — mais de nos jours, il ne paraît plus en être ainsi — ce palet de plus fort diamètre était plus mince et plus léger que les autres, d'où l'emploi justifié du diminutif. Quant à *plomb*, la dénomination, courante à Chouain, il y a un demi-siècle, fait évidemment allusion au matériau.

Les manières de lancer le palet sont diverses. Deux buts sont recherchés : renverser la cible, ou bien placer le palet le plus près possible d'elle. Ils peuvent être atteints par des techniques de tir variables, mais la manière de tenir le palet au moment du lancer semble constante : le disque est tenu entre le pouce et l'index, les autres doigts étant repliés par-dessous. C'est l'inclinaison au moment du lancer qui déterminera la trajectoire

recherchée. Pour renverser le bouchon, trois manières de lancer sont signalées, où la trajectoire est proche de l'horizontale :

--- le palet est lancé « à plat », frôlant le sol, et frappe la cible de plein fouet : c'est le cas à Argences, par exemple :

--- le palet renverse la cible par ricochet : par exemple à Caen où lancer de cette sorte se dit *traller* ;

--- enfin, le palet est lancé de manière à glisser sur le sol et à venir culbuter le bouchon --- à le *chasser*, selon une expression signalée à Avranches, Donville et Vrigny. Mais, lorsque le tir a pour but seulement de *placer* le palet à proximité de la cible, il s'agit avant tout qu'il ne ricoche pas, qu'il ne glisse pas au risque d'aller renverser le bouchon. La trajectoire imprimée au disque est alors en demi-cercle --- à Caen, lancer ainsi se dit *piquer* --- ; dans ce cas, le meilleur angle de lancement, précise notre informateur de Nointot, est de 45 degrés par rapport au sol. Ce second aspect du lancer des palets explique la nécessité pour ceux-ci d'être suffisamment lourds pour rester bien stables à leur point de chute. D'autant que le terrain, tant pour éviter les ricochets imprévus que pour permettre éventuellement de *chasser*, doit être aussi plan et uni que possible.

### *Terrain.*

Le jeu demande en effet, nos informateurs sont unanimes, un terrain « plat et dur », mais il n'y a toutefois pas d'emplacement spécial : on joue le plus souvent en des lieux de passage publics, route goudronnée ou chemin empierré, ou bien dans des cours de ferme bien empierrées ; parfois dans une allée de jardin, ou sur le sol en terre battue d'une grange ou d'un hangar ; jamais dans l'herbe. Voies de communication et grandes cours sont les emplacements les meilleurs, non seulement pour l'égalité du sol, mais aussi parce que le jeu demande un espace relativement vaste. Les distances de tir sont en effet généralement importantes : entre 3 m, un minimum, à Landisacq, et 12 m, signalés à Argences et à Bourth ; de 5 à 8 m dans la majorité des cas. (Deux informateurs précisent même la mesure en pas : 6 « grands pas » à Tournay-sur-Odon, 10 pas à Bourth). Ce qui donne généralement une profondeur totale de terrain de jeu de 10 m au moins, quand la largeur importe peu. Il est symptomatique que nos informateurs mentionnent rarement cette dernière : 2 m, à Buchy et à Nointot, mais plus souvent sans doute 4 m, comme à Vrigny.

*Nombre de joueurs.*

En aucune localité, le nombre de joueurs pour une partie ne semble véritablement fixé. Pour Argences, Argentan, Bourth, Caen, Le Plessis-Grimoult, Vimoutiers, nos informateurs indiquent expressément un nombre « indéterminé », « indifférent ». « Plus il y a de joueurs, fait-on même remarquer avec beaucoup de sens pratique au Plessis-Grimoult, plus la bouchonne est garnie » ! La dizaine peut être tenue comme un nombre rarement dépassé. A Landisacq et à Vrigny, quand elle l'est, les joueurs forment deux équipes ; à Saint-Patrice-de-Claids, s'ils atteignent ce nombre, ils se groupent en équipes de deux joueurs chacune ; la possibilité d'équipes est également mentionnée à Argences. Un nombre maximum inférieur à 10 est parfois précisé : 3 à Tournay-sur-Odon, 6 dans le canton de Douvres ainsi qu'à Heurteauville et La Mailleraye. Toutefois, le nombre de joueurs oscille le plus couramment entre 2 et 6. A Bénouville, Cresserons, Saint-Aubin-d'Arquenay, où le nombre maximum est de six joueurs, la partie commence seulement à trois ; de nouveaux joueurs, trois au plus donc, sont admis en cours de partie à condition de mettre un enjeu double de celui convenu par les participants initiaux.

*Enjeux.*

Les enjeux en effet donnent, de toute évidence, une grande part de son intérêt à un jeu qui apparaît être autant « d'argent » que « d'adresse ». Le montant de l'enjeu initialement déposé par chaque joueur est fixé d'un commun accord. Il semble rare, sauf lorsque les joueurs sont des enfants, qu'on se contente d'enjeux fictifs. On signale cependant, à St-Martin-des-Besaces, qu'il arrive que les enjeux soient des pièces périmées. En général au contraire, ce sont pièces ayant cours et non forcément les moindres ; plusieurs informateurs laissent même entendre, sans donner de chiffres, mais avec insistance, que les gagnants peuvent empocher de fort coquettes sommes (11). Même, dans l'Orne, à Landisacq, il arrivait qu'en raison de l'importance des sommes jouées et craignant quelque peu les interdits préfectoraux frappant les jeux d'argent (12), les joueurs fissent dis-

---

(11) On ne nous donne que deux chiffres ; ils semblent presque incroyables : 40 Francs de gains dans le canton de Douvres, vers 1920 ; 30 Francs à Landisacq avant 1914 (!).

(12) Sur l'importance de l'argent dans un autre jeu traditionnel, celui de quilles, et les réglementations qu'elle a entraîné, particulièrement en Normandie, cf. H. Trémaud, *Les Français jouent aux quilles...*, Paris (1964), in-8°, p. 49-50.

crètement leur partie dans l'allée au sol suffisamment dur d'un jardin ou sur l'aire d'une forge, à l'abri des regards indiscrets... Avec le système généralement en usage de doubler la mise initiale à la suite de certains coups dont les circonstances varient selon les localités, on conçoit aisément que la pile de pièces s'étageant au sommet du bouchon puisse devenir réellement impressionnante.

La terminologie relative aux enjeux, peu riche, fait ressortir comme d'emploi le plus répandu le terme de *mise*, aussi bien en Haute qu'en Basse-Normandie ; on trouve aussi *enchères* dans le secteur Bénouville - Cresserons - St-Aubin-d'Arquenay. Le total des enjeux empilés sur le bouchon est appelé *mîlée* ou *mîstée* à Landisacq, *pot* à Vimoutiers. L'action de mettre les enjeux se dit : *soûter* à Nointot ; autour de Caen, on l'appelle *garnir la bouchonne* ; à Landisacq, on *charge le mi*.

#### *Préliminaires à la partie.*

Avant de mettre les enjeux, acte premier de la partie effective, les joueurs ont à déterminer leur ordre d'entrée dans le jeu. Ils peuvent le faire simplement d'un commun accord -- par ex., à Caen, à Donville -- ou bien par tirage à la courte paille -- à Heurteauville et La Mailleraye, à Saint-Martin-des-Besaces, à Vrigny -- ; mais souvent, ils procèdent à un lancer préliminaire d'un palet chacun. Le bouchon non encore *garni* en est généralement le but ; le joueur dont le palet est le plus proche du bouchon commencera la partie, et les autres suivront dans l'ordre où venaient leurs projectiles par rapport à la cible ; il en est ou était ainsi à Avranches, Donville, Landisacq, Mesnil-Clinchamps (13), Serquigny et Vrigny. Parfois, ce lancer préliminaire se fait avant que le bouchon soit placé : ainsi, à Argences et à Caen, il se fait vers une ligne tracée sur le sol ; à Buchy, c'est de l'emplacement choisi pour y dresser le bouchon que les joueurs lancent chacun un palet vers la ligne tracée au sol qui sera ligne de tir lorsque la partie commencera véritablement ; à Nointot enfin, c'est de ce même emplacement futur du bouchon qu'on lance d'abord un palet qui sert de cible pour le lancer qui va fixer l'ordre des joueurs. On aura remarqué que plusieurs procédés peuvent coexister dans une même localité.

---

(13) Dans cette localité, le lancer préliminaire est double. La première fois, il détermine l'ordre de jeu. La seconde fois, le joueur dont le palet est le moins bien placé se trouve de ce fait désigné pour mettre -- et lui seul -- l'enjeu dont le montant a été fixé d'un commun accord.

Que ce soit après ou avant ce lancer préliminaire, quand il a lieu, le bouchon est dressé à une certaine distance, variable selon les localités, nous l'avons vu, de la ligne de tir tracée au sol qui constitue généralement avec lui le seul élément matérialisant le terrain de jeu. Parfois cependant, l'emplacement du bouchon a été marqué au préalable par une autre ligne tracée au sol, par exemple à Saint-Patrice-de-Claids, voire par l'intersection de deux lignes tracées en croix, ainsi à Chouain. Il arrive aussi qu'un cercle soit dessiné autour du bouchon pris comme centre. Selon les cas, ou bien ce cercle délimite le domaine à l'intérieur duquel les enjeux, insuffisamment répandus par le coup de palet, resteront au bouchon : ainsi à Caen, au Plessis-Grimoult, ou bien au contraire, il définit la zone où les joueurs doivent essayer de placer leurs palets et à l'intérieur de laquelle les mises renversées leur reviendront, les pièces roulant hors du cercle continuant, elles, d'appartenir au bouchon : c'est le cas à Vimoutiers.

#### *Déroulement de la partie.*

Le principe du jeu a été clairement résumé par Moisy (14) : « L'on met sur cette quille (le bouchon) les pièces de monnaie formant l'enjeu. Les joueurs... cherchent alternativement, d'abord à faire arriver le plus près possible de ce but, sans toutefois le faire choir, des palets ...dits *apectants*, puis à l'abattre avec d'autres, ...dits *coupants* ». Cette définition, avec la distinction de types de palets différents, correspond donc plus particulièrement au jeu tel qu'il est pratiqué encore à Argences et à Caen, mais, même si partout ailleurs il n'existe plus de différence entre les palets dont dispose chaque joueur, partout le principe reste le même. Cependant Moisy ne précise pas à qui vont les enjeux. Or, gagne, non pas celui qui abat le bouchon avec la pile d'enjeux, mais celui vers le palet duquel les pièces ont roulé, à moins qu'elles ne restent au bouchon. Au fond, l'adresse et le hasard se combinent puisque, même si le coup qui renverse le bouchon est effectué avec assez d'adresse pour que les enjeux tombent vers le palet précédemment bien placé par le même joueur, il peut arriver qu'une ou plusieurs pièces s'éparpillent vers le palet d'un autre joueur et lui reviennent, ou bien encore restent au bouchon. Pour ce dernier, un cercle, nous l'avons vu, délimite parfois son domaine ; dans tous les autres

---

(14) *Op. cit.*, article « Galine », p. 314.

cas, il faut mesurer les distances entre pièces, palets et bouchon, et, que ce soit à l'aide d'un fêtu, d'une ficelle, voire de l'ourlet d'une blouse, les mesures sont toujours très méticuleusement prises, ce qui n'évite pas toujours d'ailleurs des contestations passionnées !

Chaque joueur dispose donc de plusieurs coups : le — ou les premiers — pour bien placer ses palets près du but, le dernier pour abattre le bouchon et, si possible, gagner tout ou partie des enjeux. Dans la majorité des cas recensés, chaque joueur dispose de trois coups, dont de trois palets (15). A Argences et à Caen, nous l'avons vu, ce sont même trois palets différents les uns des autres. Dans certaines localités cependant, chaque joueur ne dispose que de deux coups : ainsi à Tournay-sur-Odon, à Bourth, à Argentan, Landisacq, Vimoutiers et Vrigny, à Buchy, Heurteauville, la Mailleraye et Nointot (16). Exceptionnellement, semble-t-il, à Saint-Martin-des-Besaces, les joueurs disposent de quatre coups chacun. S'il a lancé en vain tous ses projectiles, le premier joueur laisse sur le terrain son palet le mieux placé, à qui reviendra peut-être une part des enjeux éparpillés par un des joueurs suivants. Par contre, s'il est adroit et heureux au jeu, le premier joueur empoche la totalité des enjeux et la partie se trouve du même coup terminée. Sinon, les enjeux grossissent au long de la partie, car on double généralement, après chaque tour malheureux, ce qui reste au bouchon. Quand les pièces de monnaie, renversées ou non, continuent, après un coup, d'appartenir au bouchon, cette circonstance du jeu est soulignée souvent par le cri : « Tout au bouchon ! » (ou « à la bouchonne », etc., selon les lieux) ; le coup malheureux qui l'a occasionnée se dit, à Landisacq, *mettre à mi*.

La pratique du jeu telle que nous venons de la décrire est dite *palet laissé* (chaque joueur laisse sur le terrain son palet le mieux placé aussi longtemps que dure la partie) ; elle est absolument générale de nos jours, semble-t-il, ayant supplanté une autre pratique dont on a encore mémoire cependant à Landisacq, où elle semble avoir été nettement moins courante que la pratique générale et où elle est appelée *palet levé*. Dans

---

(15) Ce qui ne veut pas dire qu'il y a trois palets par joueur. Chacun de ceux-ci, après son tour, ne laissant sur le terrain qu'un seul de ses projectiles, peut passer les autres au joueur suivant. Le nombre des palets n'est donc pas forcément proportionnel à celui des joueurs. Toutefois, ceux-ci aiment souvent posséder leurs propres accessoires de jeu, aux particularités desquels ils sont habitués et dont leur adresse, en conséquence, sait tirer le meilleur parti.

(16) Dans cette localité, les joueurs ne lancent pas leurs deux palets consécutivement, mais alternent leurs coups entre eux.

ce cas, chaque joueur lance à tour de rôle deux palets, puis s'il a échoué, les *lève* au lieu de les laisser sur le terrain, et les passe au suivant ; on *recharge* le bouchon chaque fois qu'il a été abattu, et qu'il lui revienne, ou non, tout ou partie des enjeux. Chaque joueur joue donc vraiment pour soi. L'informateur souligne d'ailleurs que cette pratique du *palet levé* lui semble la meilleure, l'autre favorisant le maladroit dont le palet *laissé* peut voir venir à lui une part des enjeux abattus par un meilleur tireur.

#### *Contexte social du jeu.*

Plusieurs de nos informateurs précisent que les adolescents de quinze ans au moins prennent part au jeu ; fort peu par contre en mentionnent la pratique par des enfants d'un âge inférieur. Qu'il y ait des enjeux réels explique ce fait mieux encore que la différence trop grande de générations. C'est seulement en effet aux alentours de la quinzième année que les jeunes commencent à disposer d'argent : n'est-ce pas l'âge où, maintenant encore et, bien davantage autrefois, ils commencent à travailler comme commis de ferme ou comme apprentis ? Il est probable cependant que, partout, les enfants imitaient leurs aînés, mais avec des enjeux fictifs ou très minimes, et le collège d'Avranches ne devait pas être le seul où les élèves, il y a une trentaine d'années, jouaient encore à la *pinoche* — l'argot des collégiens ayant substitué ce terme à *galoche*.

Quoiqu'il en soit, le jeu est sans doute actuellement de moins en moins pratiqué par les enfants, mais par contre, là où il a survécu, les jeunes hommes y participent encore volontiers. Le cas de Bourth, où le jeu n'est plus le fait que de personnes âgées, est somme toute exceptionnel, et, si les joueurs d'âge moyen sont plutôt en majorité, le fait ne semble pas nouveau, des témoignages indiquant que les jeunes étaient, autrefois comme de nos jours, sollicités par l'autres distractions (17).

Le jeu apparaît réservé aux hommes et, rien que par ce seul trait, appartient bien à la société traditionnelle d'antan. On ne signale la participation de femmes qu'à Argences, Caen, Saint-Martin-des-Besaces et Buchy : elle y est minoritaire et sauf à Caen, ressentie, semble-t-il, comme exceptionnelle. Le

---

(17) A Vrigny, il y a un demi-siècle, les jeunes de quinze à trente ans délaissaient la *galine* pour se rendre au bourg voisin jouer aux quilles.

milieu est avant tout rural, la seule liste des localités sur lesquelles nous avons pu obtenir des informations le montre bien. Les joueurs sont des fermiers, des artisans, des ouvriers agricoles ; mais il y a aussi des ouvriers d'usine, notamment autour de Caen, et à Serquigny.

Distraction de plein air, donc des beaux jours, le jeu occupe les longues soirées d'été en semaine, mais surtout les après-midi entiers des dimanches et des fêtes ; il est pratiqué aussi à l'occasion de fêtes de famille. Voisins et amis se retrouvent volontiers entre partenaires qui se connaissent et s'apprécient, mais comme la partie a lieu sur le chemin ou dans une cour proche de la route, le passant, pour peu qu'il soit connu d'eux, est fréquemment invité à se joindre à eux, au besoin en cours de partie. L'absence de réglementation favorise ce côté bon enfant d'un jeu sans aucun doute fort ancien.

Mais au fait, ce jeu de bouchon ou de palets, incontestablement jeu traditionnel, est-il condamné à disparaître comme la civilisation traditionnelle à laquelle il appartient ? Les résultats de notre enquête ne permettent pas de l'affirmer à coup sûr. Certes, en plusieurs endroits, nos informateurs nous le disent éteint : à Vrigny depuis longtemps, à Heurteauville et la Mailleraye depuis 1920 environ, à Buchy depuis 1930 environ, à Landisacq depuis la dernière guerre (18) ; et à Bourth, nous l'avons vu, il n'est plus joué que par des vieillards. Nos informateurs d'Argences, d'Argentan, de Bénouville, Cresserons et Saint-Aubin-d'Arquenay, de Caen, de Saint-Martin-des-Besaces, de Serquigny, de Tournay-sur-Odon et de Vimoutiers nous répondent qu'il est en régression dans ces localités. La régression semble incontestable depuis la première guerre mondiale. Toutefois, elle ne paraît pas être ressentie à Mesnil-Clinchamps et au Plessis-Grimoult ; à Nointot, il y aurait même reprise depuis 1945 environ. Par ailleurs, il est à souligner que le jeu, même s'il est en voie de régression à Caen, y est encore pratiqué dans le quartier très récent de La Guérinière ! Enfin, un de nos informateurs nous parle d'une reprise dans la région de Coutances, avec concours entre communes et création d'une association : « Le Palet Coutançais ». La survie de ce jeu traditionnel apparaît donc devoir être assez tenace pour perpétuer un aspect pittoresque des amusements d'un temps révolu.

J.-J. BERTAUX.

---

(18) Un de nos informateurs nous signale même que le jeu semble ignoré autour de Saint-Pierre-Eglise, où il réside pourtant depuis de nombreuses années ; sa disparition remonterait alors à bien plus d'un demi-siècle.